

diachronique. En évaluant les diverses modalités énonciatives, il n'hésite d'ailleurs pas à prendre position par rapport aux développements du témoignage, plaidant, pour sa part, en faveur de la mise en place d'une éthique critique, susceptible de « résister » à l'expérience aussi bien qu'aux détournements pédagogiques et pathétiques de cette dernière.

Fransiska Louwagie

Fonds spécial de la recherche, université catholique de Leuven

Fransiska.Louwagie@kuleuven-kortrijk.be

Michel OFFERLÉ, Henry ROUSSO, dirs, *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique.*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2008, 283 p.

La fabrique interdisciplinaire est une publication issue des journées d'études « Science politique/histoire », organisées du 4 au 6 mars 2004, à la Fondation nationale des sciences politiques, sous la direction de Michel Offerlé et Henry Rouso. Cet ouvrage rassemble, autour de l'objet politique, dix-sept chercheurs appartenant à diverses disciplines. Ce travail s'inscrit dans la continuité des échanges entre historiens et politistes, commencés il y a une vingtaine d'années, sous l'impulsion notamment de Michel Offerlé et de Gérard Noiriel. Plus qu'un échange interdisciplinaire ou un « dialogue croisé », l'ouvrage propose des « usages croisés », « un exercice d'épistémologie en pratique ». Des chercheurs n'hésitent pas à franchir et transgresser les frontières disciplinaires, empruntant à l'autre son terrain, ses outils et ses concepts, afin de dissiper la méfiance, et de réaliser une « vraie cohabitation disciplinaire ». Elle prend plusieurs formes : le « registre de la rencontre » permettant une meilleure connaissance de l'autre discipline (partie 1), la reconsidération des objets – largement étudiés – en mobilisant une approche pluridisciplinaire (partie 2) et, enfin, la réflexion multidimensionnelle sur les archives (partie 3).

Emprunter les méthodes et le savoir de l'autre pour réinterroger son propre objet, tel est l'objectif de ce dialogue entre histoire et sociologie, qui a mobilisé des chercheurs dans la première partie de cet ouvrage. Ainsi le poids de la sociologie est-il déterminant pour le travail de Marie-Laure Legay et celui d'Axelle Brodiez. La première précise l'importance de la sociologie des organisations et la sociologie de l'État et de la modernité pour s'attaquer à un objet de l'histoire de l'Ancien Régime, à savoir « les stratégies

de positionnement des élites locales vis-à-vis des directives centrales » (p. 25). Quant à Axelle Brodiez, elle revisite les usages historiens de la biographie à l'aune du concept de « carrière » (Howard Becker) pour interroger les engagements individuels. Cette démarche lui permet au niveau microsociologique de penser les parcours, les motivations et les rétributions, et au niveau macrosociologique, de faire appel à une approche en termes de champ (Pierre Bourdieu).

Le détour par l'histoire peut également enrichir les travaux de sociologues ou de politistes. Bénédicte Havard Duclos, qui mène une enquête de type ethnographique sur l'association Droit au Logement, n'hésite pas – pour identifier les modalités d'engagements et de mobilisations – à recourir à l'histoire : celle de l'association étudiée et celle des mouvements touchant au logement depuis le XIX^e siècle. Pour sa part, Delphine Dulong explore le fonds d'archive Michel Debré (agendas, carnets, correspondances, etc.), pour son travail sur le « rôle du premier Ministre dans la V^e République ». Tout en adoptant une démarche compréhensive dans la tradition wébérienne, elle envisage l'histoire à la fois comme « objet et comme outil d'analyse sociologique des institutions ». L'objectif est de comprendre les faits sociaux de l'intérieur, en expliquant aussi « l'historicité profonde des phénomènes institutionnels » (p. 50).

La dernière contribution à cette première partie est une hybridation de deux études, l'une en histoire, l'autre en science politique, portant sur un même objet, « le livre politique », et abordant deux périodes : les années 20 et les années 60 à aujourd'hui. Les deux chercheurs, Tom Charbit et Philippe Olivera, tout en adoptant une démarche socio-historique, considèrent l'édition comme un terrain d'observation. Ils analysent les processus d'élaboration des « formes de production intellectuelle et notamment politique » (p. 82) et dévoilent les logiques à l'œuvre dans les entreprises de consécration des livres.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, « Objets révisés », des chercheurs reviennent sur des objets largement exploités par les historiens et les politistes. Leur objectif principal : entamer une « véritable confrontation disciplinaire qui vise non pas un discours syncrétique mais un changement de regard » (Henry Rouso, p. 21) via un travail de déconstruction de certaines catégories savantes ou de découverte des aspects méconnus de certains objets relatifs à l'histoire ou à la science politique.

En remontant aux racines de l'élection, Christophe Le Digol remet en cause ce présupposé universaliste associant l'élection au suffrage populaire. Loin de se réduire au suffrage du peuple, précise l'auteur, l'élection désigne également « la nomination de roi » et certaines formes de concours. Laure Blévis, quant à elle, propose un travail de déconstruction du concept de « citoyenneté ». Elle opère « un déplacement du centre vers la périphérie », et réinterroge la citoyenneté à l'aune de « l'exception coloniale ». Dans les colonies, la citoyenneté est déterminée par le statut civil et non par la nationalité.

Liora Israël et Sarah Gensburger s'intéressent à des sujets en lien avec la Seconde Guerre mondiale. La première procède à « une redéfinition sociologique » d'un objet largement exploré par les historiens, celui de la Résistance, mais en abordant cette fois-ci une facette méconnue : la Résistance dans les milieux judiciaires. En faisant appel aux travaux de Norbert Elias, l'auteure envisage la Résistance comme « une société des individus ». Cette perspective lui permet de « tracer un autre chemin permettant d'articuler les groupes sociaux et professionnels et les comportements résistants » (p. 124). Sarah Gensburger aborde pour sa part, les usages politiques du passé à travers son étude consacrée aux « Justes parmi les Nations » et mobilise les outils théoriques mis en place, d'une part par les historiens de la mémoire, et d'autre part par la science politique en termes d'usages et de stratégies.

Julien Fretel et Rémi Lefebvre proposent de leur côté, un travail de déconstruction d'un lieu commun savant largement partagé par les historiens et les politistes : le postulat de la faiblesse des partis politiques en France. Ce travail de déconstruction consiste à « éclairer la manière dont les instances partisans ont été étudiées » (p. 151) par les historiens et les politistes, afin de démontrer les limites des analyses en termes de faiblesse des structures (poids des notables, fragilité des corps intermédiaires, etc.). Pour sa part, Guillaume Mouralis met en avant les limites d'une autre catégorie d'analyse : celle des « approches transitionnelles » sollicitées par de nombreux chercheurs pour examiner les politiques d'épuration à l'encontre des fonctionnaires de l'ex-RDA depuis les années 90. En faisant appel à un processus d'historicisation de l'épuration, il démontre l'influence de « l'histoire des procès pour crimes nazis » sur les « usages judiciaires du passé est-allemand ».

La troisième partie de l'ouvrage, « Archives et savoirs d'État », est consacrée à un « corpus d'archives portant

sur les pratiques de l'État à l'époque contemporaine ». Ces archives sont « appréhendées non seulement en tant que source mais en tant que production sociale, politique et culturelle » (Henry Rousso, p. 21). Ainsi plusieurs chercheurs se sont penchés sur des sources institutionnelles, en mobilisant, selon les cas des apports de la sociologie, de la science politique, de la sociologie de la communication, de l'économie et du droit. L'objectif principal : réfléchir conjointement sur « les techniques de l'institution et les pratiques des acteurs » (Alain Chatriot, Claire Lemercier, p. 193).

C'est le cas notamment d'Alain Chatriot et Claire Lemercier qui réalisent un travail sur « l'histoire des pratiques consultatives de l'État » (archives du Conseil national économique et de la Chambre du commerce de Paris). C'est le cas également de Gildas Tanguy qui s'interroge sur les conditions d'institutionnalisation du corps préfectoral sous la III^e République (archives de l'Association de l'Administration préfectorale, créé en 1907). Pierre-Yves Baudot, quant à lui, se penche sur un autre type d'archive : un document relatif « aux modalités liées à la participation du Président de la République à des cérémonies funèbres » des chefs d'État français (p. 217). L'analyse de ce document permet de « considérer sous un jour nouveau la question des rites et des cérémonies politiques » (p. 217).

En choisissant comme objet d'étude l'organisation et le fonctionnement du secrétariat général à l'information, Irène Di Jorio dévoile une autre facette de l'histoire de la propagande du gouvernement de Vichy : les acteurs engagés dans ce service avaient occupé, des postes dans la propagande et la publicité commerciale. Ces professionnels mettront leurs savoirs et leurs compétences au service du gouvernement de Vichy et œuvreront pour la mise en place (bien avant les travaux de Paul Lazarsfeld), d'un réseau informel de « leaders d'opinion », sélectionnés en raison de leurs fonctions (médecins, avocats, commerçants, etc.).

L'ouvrage conclut par un état des lieux des relations entre l'histoire et la science politique. Le rapprochement entre les deux disciplines, souligne Marc Lazar, est loin de renvoyer à l'appétence pour l'interdisciplinarité (évoquée par Michel Offerlé), et traduit plutôt ce que l'auteur appelle une « convergence parallèle » : les réflexes défensifs, qui activent les divergences sur des choix méthodologiques et théoriques, sont toujours à l'œuvre. Marc Lazar comme Jean Claude Caron rappellent, toutefois, que le rapprochement entre histoire et politique est une initiative émanant essentiellement de politistes. Les historiens du

politique se montrent plus frileux en matière d'ouverture aux autres disciplines. Si l'influence de quelques grandes figures de la sociologie (Émile Durkheim, Max Weber, Norbert Elias et Pierre Bourdieu) est bien réelle, celle de la science politique est quasiment nulle. Cependant, et tout en appelant à la multiplication des échanges, les deux chercheurs plaident pour le respect des frontières disciplinaires : « L'histoire comme la science politique et la sociologie ont tout à gagner à redéfinir en permanence ce qui les séparent comme ce qui les rapprochent, une zone qu'on peut imaginer fluctuante » (Jean-Claude Caron, p. 247).

Cependant, ces frontières disciplinaires ne sont que le résultat des enjeux institutionnels et des intérêts professionnels, précise Jacques Lagroye. Quant à l'ouverture de la science politique, elle est le produit de rivalités institutionnelles qui ont traversé le champ de la science politique : elle traduit un positionnement stratégique de jeunes politistes – ayant accédé à des postes relativement élevés dans les années 80 – par rapport aux juristes et aux philosophes d'une part et aux politologues de la FNSP – influencés par la sociologie américaine – d'autre part. Tout en valorisant les travaux historiques, ces jeunes politistes développent un souci particulier pour la rigueur méthodologique dans la lignée de certaines traditions sociologiques européennes et forment des générations de chercheurs sensibilisés, à leur tour, à l'histoire et à la sociologie.

Cet ouvrage offre des regards multiples sur l'objet politique et démontre l'utilité pour le chercheur en sciences sociales, de faire appel à cette démarche interdisciplinaire. Toutefois, la multiplication des dispositifs d'échange place le chercheur dans une situation paradoxale. Si « l'affichage disciplinaire est devenu une condition indispensable pour le financement des projets collectifs », il peut néanmoins pénaliser la carrière individuelle du chercheur qui doit « surmonter la double peur d'aller chez les autres, de s'y perdre, de n'être pas à la hauteur et de devenir étranger à soi-même, à sa propre discipline avec le cortège de sanctions intellectuelles et disciplinaires qui peuvent s'en suivre » (Henry Rouso, pp. 15-16).

Amina Lasfar

Université catholique de l'Ouest
CRAPE, université Rennes 1
amina.lasfar@uco.fr

Médias, journalisme

Marc-François BERNIER, François DEMERS et al.,
L'héritage fragile du journalisme d'information. Des citoyens en perplexité et désenchantement.

Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, 205 p.

Cet ouvrage du groupe de recherche québécois Pratiques novatrices en communication publique (PNCP) est la suite d'un premier opus publié par les mêmes auteurs : *Pratiques novatrices en communication publique. Journalisme, relations publiques et publicité* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2005 ; pour un compte rendu de celui-ci, voir *Questions de communication*, 9). En 2005, les chercheurs s'interrogeaient sur certaines des évolutions récentes du journalisme au Québec (mais valables, en grande partie, pour toutes les grandes démocraties occidentales). Entre autres changements, ils constataient une hybridation de plus en plus visible des messages médiatiques. Cinq catégories de contenus avaient été isolées : l'information, l'opinion, le divertissement, la publicité et la communication.

Le présent ouvrage constitue donc la deuxième étape de cette enquête et consiste en une analyse de la réappropriation, par les citoyens, du processus de catégorisation des messages publics à travers la pratique régulière des médias. On assiste ici à une véritable approche de terrain, fondée sur la tenue de discussions de groupes avec une cinquantaine de citoyens de la grande région de Québec auxquels il a été montré un certain nombre d'artefacts (articles de journaux, magazines, extraits de journaux télévisés...) présentés par les médias comme appartenant à la catégorie de l'information, mais considérés par les chercheurs comme symptomatiques des modifications et hybridations des produits médiatiques. La question principale posée à ces groupes était : « Est-ce du journalisme ? » et « Si oui, pourquoi ? Si non pourquoi ? ».

Les cinq membres du groupe de recherche signent chacun un chapitre du livre qui laisse une large place aux *verbatim* des personnes interrogées et à leur analyse, en fonction des évolutions des productions médiatiques ou des pratiques mises en évidence dans le premier ouvrage. Ainsi Marc François Bernier signe-t-il le premier chapitre – « Quand les citoyens s'informent. Une référence forte au modèle idéal du journalisme » – dans lequel il s'attache à décrypter les énoncés normatifs et prescriptifs des participants qui, selon lui, « ont surtout concerné, spontanément, les normes de l'intérêt public et de l'intégrité, sans